

## Progesterone Formulation (Veterinary)

Version 9.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 2183771-00019      Date de dernière parution: 12/06/2025  
Date de la première parution: 11/15/2017

---

### SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Progesterone Formulation (Veterinary)  
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : Merck & Co., Inc  
Adresse : 37 McCarville Street  
Charlottetown, PE C1E 2A7  
Téléphone : +1-908-740-4000  
Numéro de téléphone en cas d'urgence : +1-908-423-6000  
Adresse de courrier électronique : EHSDATASTEWARD@merck.com

#### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : produit vétérinaire  
Restrictions d'utilisation : Sans objet

---

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Cancérogénicité : Catégorie 2  
Cancérogénicité (Inhalation) : Catégorie 1A  
Toxicité pour la reproduction : Catégorie 1A  
Toxiques sur ou via l'allaitement  
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée (Inhalation) : Catégorie 1 (Poumons)

#### Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H350 Peut provoquer le cancer par inhalation.  
H351 Susceptible de provoquer le cancer.  
H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.  
H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Progesterone Formulation (Veterinary)

Version 9.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 2183771-00019      Date de dernière parution: 12/06/2025  
Date de la première parution: 11/15/2017

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

Déclarations sur la sécurité :

### Prévention:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.  
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P263 Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse et pendant l'allaitement.  
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

### Intervention:

P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

### Entreposage:

P405 Garder sous clef.

### Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### Autres dangers

Inconnu.

## SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

### Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	N° CAS/ID unique	Concentration (% w/w)	Secret commercial
Quartz	Dioxyde de silicium	14808-60-7*	>= 15 - <= 40	TSC
Progesterone	Pregn-4-èn-3,20-dione	57-83-0*	>= 5 - <= 10	TSC
Peroxyde de bis(alpha,alpha-diméthylbenzyle)	Peroxyde, bis(1-méthyl-1-phényléthyl)	80-43-3*	>= 0.1 - <= 1	TSC

\* Indique que l'identificateur est un numéro CAS.

TSC- la concentration réelle ou la plage de concentration est retenue à titre de secret commercial

## SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.  
Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe,

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Progesterone Formulation (Veterinary)

Version 9.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 2183771-00019      Date de dernière parution: 12/06/2025  
Date de la première parution: 11/15/2017

---

- En cas d'inhalation : consulter un médecin.  
En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.  
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du savon et beaucoup d'eau.  
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.  
Faire appel à une assistance médicale.  
Laver les vêtements avant de les réutiliser.  
Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.  
Faire appel à une assistance médicale.  
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Peut provoquer le cancer par inhalation.  
Susceptible de provoquer le cancer.  
Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.  
Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.  
Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).
- II** Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.
- 

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée  
Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique d'extinction
- Moyens d'extinction inadéquats : Inconnu.
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone  
Oxydes de silicium
- Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.  
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.  
Évacuer la zone.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.  
Utiliser un équipement de protection personnelle.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Progesterone Formulation (Veterinary)

Version 9.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 2183771-00019      Date de dernière parution: 12/06/2025  
Date de la première parution: 11/15/2017

---

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection personnelle. Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.
- Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Recueillir la matière mécaniquement et la mettre dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

---

### SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.
- Ventilation locale/totale : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse et pendant l'allaitement. Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. Éviter le contact avec les yeux. Se laver la peau soigneusement après manipulation. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
- Conditions de stockage sûres : Garder dans des contenants proprement étiquetés. Garder sous clef. Garder hermétiquement fermé. Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.
- Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants : Oxydants forts Substances et mélanges auto-réactifs

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Progesterone Formulation (Veterinary)

Version 9.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 2183771-00019      Date de dernière parution: 12/06/2025  
Date de la première parution: 11/15/2017

Peroxydes organiques  
Produits explosifs  
Gaz

### SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Quartz	14808-60-7	TWA (Matières particulaires respirables)	0.025 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		LMPT (Fraction respirable)	0.1 mg/m <sup>3</sup>	CA ON OEL
		TWA (Respirable)	0.025 mg/m <sup>3</sup> (Silice)	CA BC OEL
		VEMP (particules de la fraction respirable de l'aérosol)	0.05 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		TWA (Fraction respirable)	0.025 mg/m <sup>3</sup> (Silice)	ACGIH
Progesterone	57-83-0	TWA	6 µg/m <sup>3</sup> (OEB 4)	Interne
		limite d'essuyage	60 µg/100 cm <sup>2</sup>	Interne

**Mesures d'ordre technique** : Minimiser les concentrations d'exposition en milieu de travail. Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.

#### Équipement de protection individuelle

**Protection respiratoire** : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.

**Filtre de type** : Type protégeant des particules

**Protection des mains**

**Matériau** : Gants résistants aux produits chimiques

**Remarques** : Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Le temps de pénétration dans les gants n'a pas été établi. Changer souvent de gants. Dans le cas

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Progesterone Formulation (Veterinary)

Version 9.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 2183771-00019      Date de dernière parution: 12/06/2025  
Date de la première parution: 11/15/2017

---

- d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.
- Protection des yeux : Porter les équipements de protection individuelle suivants:  
Lunettes de sécurité
- Protection de la peau et du corps : Choisissez des vêtements protecteurs appropriés sur la base des données de résistance chimique et d'une évaluation du potentiel local d'exposition.  
Il est important d'éviter tout contact avec la peau en utilisant des vêtements de protection imperméables (gants, tabliers, bottes, etc.).
- Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail.  
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
- 

### SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : solide
- Couleur : vert pâle
- Odeur : Donnée non disponible
- Seuil de l'odeur : Donnée non disponible
- pH : Donnée non disponible
- Point de fusion/congélation : Donnée non disponible
- Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition : Donnée non disponible
- Point d'éclair : Sans objet
- Taux d'évaporation : Sans objet
- Inflammabilité (solide, gaz) : Non classé comme risque d'inflammabilité
- Inflammabilité (liquides) : Donnée non disponible
- Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible
- Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Progesterone Formulation (Veterinary)

Version 9.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 2183771-00019      Date de dernière parution: 12/06/2025  
Date de la première parution: 11/15/2017

---

Pression de vapeur	:	Sans objet
Densité de vapeur relative	:	Sans objet
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	1.1 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité		
Solubilité dans l'eau	:	soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	Sans objet
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, cinématique	:	Sans objet
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.
pooids moléculaire	:	Sans objet
Caractéristiques de la particule		
Taille des particules	:	Sans objet

---

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.
Stabilité chimique	:	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Peut réagir avec les agents oxydants forts.
Conditions à éviter	:	Inconnu.
Produits incompatibles	:	Oxydants
Produits de décomposition dangereux	:	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

---

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### Informations sur les voies possibles d'exposition

Contact avec la peau  
Ingestion  
Contact avec les yeux

#### Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Progesterone Formulation (Veterinary)

Version 9.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 2183771-00019      Date de dernière parution: 12/06/2025  
Date de la première parution: 11/15/2017

---

### **Produit:**

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 5 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Méthode: Méthode de calcul

### **Composants:**

#### **Quartz:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 22,500 mg/kg

#### **Progesterone:**

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

#### **Peroxyde de bis(alpha,alpha-diméthylbenzyle):**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD  
Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 0.1 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: vapeur

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée  
Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive

### **Corrosion et/ou irritation de la peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Quartz:**

Espèce : Lapin  
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat : Pas d'irritation de la peau  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

#### **Progesterone:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation de la peau  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

#### **Peroxyde de bis(alpha,alpha-diméthylbenzyle):**

Espèce : Lapin  
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD

## Progesterone Formulation (Veterinary)

Version 9.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 2183771-00019      Date de dernière parution: 12/06/2025  
Date de la première parution: 11/15/2017

---

|| Résultat : Pas d'irritation de la peau  
|| Remarques : L'essai a été réalisé conformément à la directive

### Lésion/irritation grave des yeux

Non répertorié selon les informations disponibles.

### Composants:

#### Quartz:

|| Espèce : Lapin  
|| Résultat : Pas d'irritation des yeux  
|| Méthode : Directives du test 405 de l'OECD  
|| Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

#### Progesterone:

|| Espèce : Lapin  
|| Résultat : Pas d'irritation des yeux  
|| Méthode : Directives du test 405 de l'OECD  
|| Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

#### Peroxyde de bis(alpha,alpha-diméthylbenzyle):

|| Espèce : Lapin  
|| Résultat : Pas d'irritation des yeux  
|| Méthode : Directives du test 405 de l'OECD  
|| Remarques : L'essai a été réalisé conformément à la directive

### Sensibilisation cutanée ou respiratoire

#### Sensibilisation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

### Composants:

#### Progesterone:

|| Type d'essai : Essai de maximisation  
|| Voies d'exposition : Contact avec la peau  
|| Espèce : Lapin  
|| Méthode : Directives du test 406 de l'OECD  
|| Résultat : négatif  
|| Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

#### Peroxyde de bis(alpha,alpha-diméthylbenzyle):

|| Type d'essai : Essai d'activation de la cellule dendritique  
|| Méthode : Directives du test 442E de l'OECD  
|| Résultat : positif  
|| Remarques : L'essai a été réalisé conformément à la directive

|| Type d'essai : Test KeratinoSens

## Progesterone Formulation (Veterinary)

Version 9.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 2183771-00019      Date de dernière parution: 12/06/2025  
Date de la première parution: 11/15/2017

Méthode	: Directives du test 442D de l'OECD
Résultat	: positif
Remarques	: L'essai a été réalisé conformément à la directive
Évaluation	: Possibilité ou évidence d'un degré allant de faible à modéré de sensibilisation cutanée chez l'être humain

### Mutagenécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

### Composants:

#### **Progesterone:**

Génotoxicité in vitro	: Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Méthode: Directives du test 471 de l'OECD Résultat: négatif Remarques: Selon les données provenant de matières similaires  Type d'essai: Dommages à l'ADN et réparation, synthèse d'ADN non programmée dans des cellules de mammifères (in vitro) Méthode: Directives du test 482 de l'OECD Résultat: négatif
Génotoxicité in vivo	: Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo) Espèce: Singe Voie d'application: Sous-cutanée Résultat: négatif  Type d'essai: Test de synthèse d'ADN non-programmée (UDS) avec les cellules du foie humain in vivo Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Résultat: négatif

#### **Peroxyde de bis(alpha,alpha-diméthylbenzyle):**

Génotoxicité in vitro	: Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Méthode: Directives du test 471 de l'OECD Résultat: négatif Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive  Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro Méthode: Directives du test 476 de l'OECD Résultat: négatif Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive  Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro Méthode: Directives du test 473 de l'OECD Résultat: négatif
-----------------------	--

## Progesterone Formulation (Veterinary)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/06/2025
9.0	05/09/2026	2183771-00019	Date de la première parution: 11/15/2017

		Remarques: L'essai a été réalisé conformément à une directive similaire ou identique
	Génotoxicité in vivo	: Type d'essai: Test de synthèse d'ADN non-programmé (UDS) dans les cellules testiculaires Espèce: Souris Voie d'application: Contact avec la peau Résultat: négatif Remarques: Aucune directive d'essai n'a été suivie

### Cancérogénicité

Peut provoquer le cancer par inhalation.  
Susceptible de provoquer le cancer.

#### Composants:

##### Quartz:

	Espèce	: Les êtres humains
	Voie d'application	: inhalation (poussière/brume/émanations)
	Résultat	: positif

	Cancérogénicité - Évaluation	: Résultats positifs des études épidémiologiques chez l'homme (par inhalation)
--	------------------------------	--

##### Progesterone:

	Espèce	: Souris, femelle
	Voie d'application	: Sous-cutanée
	Durée d'exposition	: 104 semaines
	Résultat	: positif

	Cancérogénicité - Évaluation	: Évidence restreinte de cancérogénicité lors d'études chez des animaux
--	------------------------------	---

### Toxicité pour la reproduction

Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.  
Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

#### Composants:

##### Progesterone:

	Effets sur la fertilité	: Type d'essai: Fécondité/développement embryonnaire précoce Espèce: Rat Voie d'application: Sous-cutanée Résultat: positif
--	-------------------------	--

	Incidences sur le développement fœtal	: Type d'essai: Fécondité/développement embryonnaire précoce Espèce: Rat Voie d'application: Sous-cutanée Résultat: positif
--	---------------------------------------	--

	Toxicité pour la reproduction	: Évidence positive d'effets néfastes sur la fonction sexuelle et
--	-------------------------------	---

## Progesterone Formulation (Veterinary)

Version 9.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 2183771-00019      Date de dernière parution: 12/06/2025  
Date de la première parution: 11/15/2017

---

- Évaluation : la fertilité découlant d'études épidémiologiques sur des humains., Nette évidence d'effets nocifs sur le développement, sur la base d'expérimentations effectuées sur des animaux., Des études démontrant un risque pour les bébés durant la période de l'allaitement

### **Peroxyde de bis(alpha,alpha-diméthylbenzyle):**

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: Directives du test 414 de l'OECD  
Résultat: positif  
Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Nette évidence d'effets nocifs sur le développement, sur la base d'expérimentations effectuées sur des animaux.

### **STOT - exposition unique**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **STOT - exposition répétée**

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

### **Composants:**

#### **Quartz:**

Voies d'exposition : inhalation (poussière/brume/émanations)  
Organes cibles : Poumons  
Évaluation : Identifié(e) comme pouvant produire des effets significatifs sur la santé chez les animaux à des concentrations de 0,02 mg/l/6h/jour ou moins.

### **Toxicité à dose répétée**

### **Composants:**

#### **Quartz:**

Espèce : Les êtres humains  
LOAEL : 0.053 mg/m<sup>3</sup>  
Voie d'application : Inhalation

### **Peroxyde de bis(alpha,alpha-diméthylbenzyle):**

Espèce : Rat  
NOAEL : 80 mg/kg  
LOAEL : 320 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 90 jours  
Méthode : Directives du test 408 de l'OECD  
Remarques : L'essai a été réalisé conformément à la directive

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Progesterone Formulation (Veterinary)

Version 9.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 2183771-00019      Date de dernière parution: 12/06/2025  
Date de la première parution: 11/15/2017

### Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

### Évaluation de l'exposition humaine

#### Composants:

#### **Progesterone:**

Information générale : Organes cibles: Système endocrinien  
Symptômes: Incidences sur la fécondité.

## SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

#### Composants:

#### **Quartz:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 508 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 731 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

#### **Progesterone:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 1 - 10 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 0.000010 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.1 mg/l  
Durée d'exposition: 26 jr

#### **Peroxyde de bis(alpha,alpha-diméthylbenzyle):**

Toxicité pour les poissons : LL50 (Oryzias latipes (Killifish rouge-orange)): 4.2 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Progesterone Formulation (Veterinary)

Version 9.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 2183771-00019      Date de dernière parution: 12/06/2025  
Date de la première parution: 11/15/2017

	Remarques: L'essai a été réalisé conformément à une directive similaire ou identique
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 0.397 mg/l Durée d'exposition: 48 h Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: OCDE Ligne directrice 202 Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive Aucune toxicité à la limite de solubilité
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: EL50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): > 1,000 mg/l Durée d'exposition: 72 h Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive  NOELR (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 10 mg/l Durée d'exposition: 72 h Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOEC (Danio rerio (poisson zèbre)): 0.019 mg/l Durée d'exposition: 35 jr Méthode: OCDE Ligne directrice 210 Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.177 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: OCDE Ligne directrice 211 Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive
Toxicité pour les microorganismes	: NOEC (boue activée): > 1,000 mg/l Durée d'exposition: 30 min Méthode: OCDE Ligne directrice 209 Remarques: L'essai a été réalisé conformément à une directive similaire ou identique

### Persistence et dégradabilité

#### Composants:

##### **Progesterone:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

##### **Peroxyde de bis(alpha,alpha-diméthylbenzyle):**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 20.2 %

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Progesterone Formulation (Veterinary)

Version 9.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 2183771-00019      Date de dernière parution: 12/06/2025  
Date de la première parution: 11/15/2017

Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: Directives du test 301F de l'OECD  
Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive

Tests de simulation de bio-dégradation : Compartiment environnemental: Eau douce  
Type de valeur: DT50  
Valeur: 142 jr  
Méthode de mesure: Directives du test 309 de l'OECD  
Température: 12 °C  
Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive

### Potentiel bioaccumulatif

#### Composants:

##### Progesterone:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Pow: 3.65  
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

##### Peroxyde de bis(alpha,alpha-diméthylbenzyle):

Bioaccumulation : Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)  
Coefficient de bioconcentration (BCF): 747  
Méthode: Directives du test 305 de l'OECD  
Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 5.6  
Méthode: Directives du test 107 de l'OECD  
Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive

### Mobilité dans le sol

#### Composants:

##### Peroxyde de bis(alpha,alpha-diméthylbenzyle):

Répartition entre les compartiments environnementaux : log Koc: 3.98  
Méthode: Directives du test 121 de l'OECD  
Remarques: L'essai a été réalisé conformément à la directive

### Autres effets néfastes

Donnée non disponible

### Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

## SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas rejeter les déchets à l'égout.  
Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Progesterone Formulation (Veterinary)

Version 9.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 2183771-00019      Date de dernière parution: 12/06/2025  
Date de la première parution: 11/15/2017

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### Réglementations internationales

##### UNRTDG

No. UN : UN 3077  
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.  
(Progesterone, DICUMYL PEROXIDE)  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
Dangereux pour l'environnement : oui

##### IATA-DGR

UN/ID No. : UN 3077  
Nom d'expédition : Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.  
(Progesterone, Dicumyl peroxide)  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Miscellaneous  
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 956  
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 956  
Dangereux pour l'environnement : oui

##### Code IMDG

No. UN : UN 3077  
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.  
(Progesterone, DICUMYL PEROXIDE)  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
EmS Code : F-A, S-F  
Polluant marin : oui

#### Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

#### Réglementation nationale

##### TDG

No. UN : UN 3077  
Nom d'expédition : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.  
(Progesterone, PEROXYDE DE DICUMYLE)  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Progesterone Formulation (Veterinary)

Version 9.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 2183771-00019      Date de dernière parution: 12/06/2025  
Date de la première parution: 11/15/2017

Étiquettes : 9  
Code ERG : 171  
Polluant marin : oui(Progesterone, PEROXYDE DE DICUMYLE)

### Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

## SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS : non établi(e)  
CA. DSL : non établi(e)  
CN IECSC : non établi(e)

### Liste canadiennes

Aucune substance n'est soumise aux conditions ministérielles de l'article 84 de la LCPE.

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

### Texte complet d'autres abréviations

ACGIH : États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)  
CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)  
CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique  
CA ON OEL : Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.  
CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air  
ACGIH / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h  
CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures  
CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h  
CA ON OEL / LMPT : Limite moyenne pondérée dans le temps (LMPT)  
CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Progesterone Formulation (Veterinary)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/06/2025
9.0	05/09/2026	2183771-00019	Date de la première parution: 11/15/2017

pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; MERCOSUR - L'accord pour la facilitation du transport des marchandises dangereuses; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECL - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 05/09/2026  
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les éléments au niveau desquels des changements ont été effectués à la version précédente sont surlignés dans le corps de ce document par deux lignes verticales.

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F